



Au delà du Jubilé

Les Problèmes Economiques Mondiaux
pour le Nouveau Millénaire

Signalés par la Commission sur la
Justice des Soeurs de la Sainte-Croix
& et par le Bureau de Sainte-Croix
Internationale pour la Justice



Une Fin . . . et un Commencement

Pendant le temps du Jubilé, certains mouvements de justice économique mondiale ont fait des progrès remarquables! Plus de 24 millions de personnes, venant de 166 pays, se sont rassemblées afin de demander l'annulation de la dette pour les pays les plus pauvres du monde. Ensemble, ils ont réformé l'opinion publique concernant la dette des pays du tiers-monde et ils ont réussi à effectuer des changements substantifs.

- ★ Fin décembre 2000, 22 pays avaient reçu un certain soulagement: environ 30 pour cent de leur dette sera annulé dans les 5 prochaines années.
- ★ La Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International ont accepté d'être plus transparents dans leur fonctionnement et plus responsables dans leurs politiques.
- ★ Les gouvernements des pays endettés porteront une plus grande responsabilité dans l'emploi de leurs prêts et de leurs subventions. Dès maintenant, la société civile et les ONGs joueront un plus grand rôle afin de réduire la corruption et l'abus des fonds.

En plus, la réunion de l'Organisation de l'Echange Mondial à Seattle, Washington, a mobilisé toute une coalition d'activistes, de syndicats, d'écologistes et de croyants. Ils s'opposaient au "libre échange," à ses effets nuisibles et pour les gens, et pour l'environnement. Donc, les habitants du Nord et du Sud ont trouvé une nouvelle solidarité en travaillant pour le but commun de la justice économique.

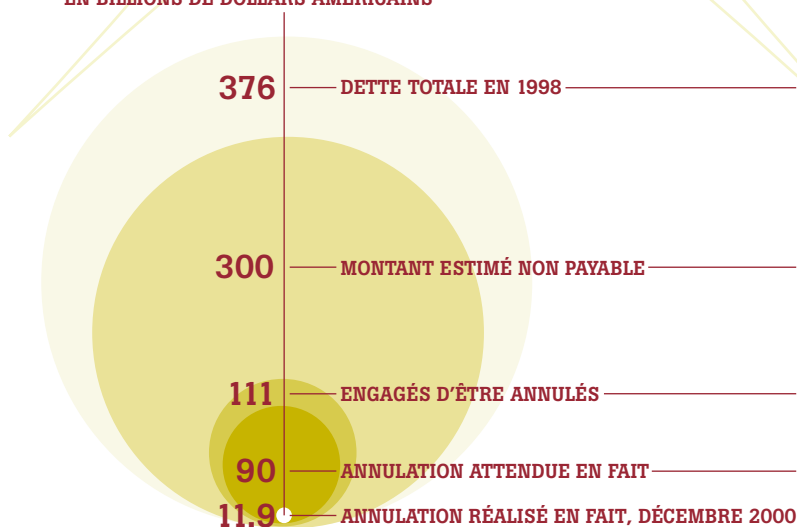
Ces succès nous donnent envie de célébrer. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. L'année jubilaire terminée, la tâche de créer une "justice jubilaire" demeure. La lutte pour atteindre les relations de droiture, pour libérer les captifs, pour annuler les dettes, et pour redonner le terrain à qui de droit continue dans le Nouveau Millénaire.

((Annuler la dette))

L'annulation de la dette est à la toute première étape. Plusieurs pays en voie de développement, surtout en Afrique sous-Saharienne, sont toujours obligés de dépenser davantage pour les remboursements que pour l'éducation et la santé de leur peuple. Dans ces pays pauvres, la malnutrition et la mortalité infantile atteignent un nombre exorbitant—environ 19,000 par jour.

((Annulation de la dette pour les 52 pays du Jubilé))

EN BILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS



Pour remédier à ces problèmes, **l'annulation de la dette doit se faire:**

- * **plus rapidement**—que les créanciers ne puissent réclamer aux pays pauvres des paiements immédiats;
- * **plus profondément**—que tous les créanciers, y compris le FMI et la Banque Mondiale remettent à cent pour cent la dette des pays les plus pauvres;
- * **plus largement**—que les pays de revenu moyen, comme le Bangladesh, le Pérou et Haïti, soient considérés éligibles pour l'annulation de la dette;
- * **plus équitablement**—que les initiatives d'annulation soient libérées du contrôle des créanciers.

L'annulation de la dette des pays pauvres est essentielle pour rectifier les rapports économiques mondiaux. Cependant, ces démarches ne sont pas suffisantes pour établir la Justice du Jubilé. Il faut que l'économie mondiale soit restructurée et que cette restructuration apporte de grands changements dans:

- * la politique d'échange global et
- * la relation économique avec la terre



((“Apprivoiser”) l’Echange

Dans cette époque de globalisation accélérée, aucun pays ne peut ni ne doit se sentir isolé économiquement. Mais la démarche vers la globalisation du “libre échange,” exprimée par NAFTA (libre échange dans l’Amérique du Nord), FTAA (libre échange dans la région des Amériques) et *Africa Growth and Opportunity Act*, n’est ni inévitable ni acceptable par rapport à la justice. L’échange mondial, sans restrictions, conduit à une plus grande compétition, ce qui force les compagnies à diminuer les frais de production. Cela se fait ordinairement en baissant les droits des ouvriers, compromettent la sécurité humaine ainsi que la protection de l’environnement.

Le “libre échange” est tout autre chose que libre. En effet, l’expérience des traités basés sur les décisions de NAFTA ou de WTO (Organisation de l’Echange Mondial) nous indiquent que le coût du “libre échange” économique est certainement très élevé. Le “libre échange” se fait sentir péniblement, avant tout chez les ouvriers, sur les droits humains, sur la santé des peuples et de la terre.

Le libre échange économique met en avant les “droits” corporatifs aux dépens des droits humains. Dans l’état de Massachusetts (E.U.), une loi imposant des sanctions économiques sur Myanmar (Burma) pour la violation des droits humains a été mise en question au WTO par le Japon et L’Union Européenne. On prétend que cette loi viole un règlement du WTO qui accorde des contrats gouvernementaux seulement sur des critères économiques, sans aucun regard pour les buts sociaux ou politiques. Si le Massachusetts perd ce procès, les gouvernements ne pourront plus promouvoir les droits humains par des sanctions économiques.

NAFTA - le style de leurs accords mène à l’instabilité de l’emploi, à la réduction des salaires, à la baisse des valeurs du travail dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement. Aux Etats-Unis, NAFTA a promis de créer 200,000 nouveaux emplois par année, mais ceci ne s’est pas encore réalisé. Selon les statistiques du Département de travail américain, 263,000 personnes ont perdu leur emploi à cause du traité. NAFTA avait aussi promis un niveau de vie plus élevé au Mexique. La pauvreté mexicaine a subi une hausse de 60 pour cent dans la main d’oeuvre—les salaires ont diminué de 29 pour cent tandis qu’ont proliféré les emplois maquiladora, où les salaires et les conditions de travail sont mauvais.

Les accords du “libre échange” renversent les protections écologiques et la souveraineté nationale. En 1997, le Canada a interdit l’importation/transport de l’essence contenant MMT, dont l’élément primaire est un toxique bien connu. La corporation Ethyl a poursuivi le gouvernement canadien pour le montant de \$250 million sous NAFTA, soutenant que cette loi mette fin à des bénéfices substantiels. Le gouvernement canadien a payé Ethyl \$13 million pour les dommages accrus—et a abrogé la loi, mettant encore à risque la santé des gens et l’ecologie.



((Sauvegarder)) la Terre

Il est de plus en plus clair que la terre ne peut plus porter le poids de l'économie de "libre échange." Dans toutes les régions du monde, l'agriculture est stressée, les forêts sont réduites, les mers sont "sur-pêchées" et la terre, l'eau et l'air sont empoisonnés par des éléments chimiques et des déchets éparpillés sur les routes. La vie même sur notre planète est mise en danger contre les bénéfices corporatifs.

Le seul moyen de restaurer et de maintenir une écologie saine c'est de réduire l'impact *humain* sur notre planète. Cependant, les champions de l'économie neo-libérale continuent d'insister sur le besoin d'une production et d'un bénéfice qui atteint le maximum accompagné d'un développement effréné, le tout sans aucun regard quant au prix pour la vie, humaine ou autre. Le "libre échange" crée une situation intolérable pour la planète ainsi que pour les gens qui y habitent.

La spécialisation du "libre échange" et la production pour l'exportation tendent à épuiser l'environnement et créent des perturbations dans l'économie locale. A Andhra Pradesh, aux Indes, les fermiers produisaient de la nourriture pour les gens de la région. Certaines compagnies de grains les ont persuadés de produire du coton pour l'exportation, se servant de grains assez chers et non-reproductifs. Les hybrides sont extrêmement vulnérables et pour survivre ils exigent des niveaux extraordinaires de pesticides coûteux. Par conséquent ces fermiers se sont si endettés qu'ils se servent des mêmes pesticides pour mettre fin à leur vie.

La dérèglementation des produits du "libre échange" donne de l'approbation aux produits qui menacent la "biodiversité" et la sécurité publique. La production des organismes génétiquement modifiés (OMG) est une industrie qui coûte des milliards de dollars. Cependant des recherches récentes indiquent que les OMG posent des dangers et pour l'écologie et pour la santé humaine. Les récoltes qui sont manipulées artificiellement pour résister aux herbicides peuvent transmettre cette résistance aux mauvaises herbes, ce qui augmente le besoin de produits chimiques. Quand on efface les mauvaises herbes et les insectes, on met en danger les espèces qui en dépendent et bouleverse ainsi la balance écologique. Les OMG menacent aussi les hommes et les femmes qui sont allergiques et qui ingèrent à leur insu des gènes transplantés néfastes. Néanmoins l'industrie biotechnique résiste à tout effort d'attacher des étiquettes à des produits OMG.

Les corporations font de la "bio-piratie" et exploitent les ressources naturelles, et le savoir traditionnel des peuples indigènes. On refuse depuis longtemps toute compensation financière aux peuples du Sud mondial pour l'exploitation de leurs ressources naturelles. Le piratage et la protection par brevet de ce savoir indigène sont doublement offensifs. Cela signifie que le peuple doit payer pour l'usage des grains et des médicaments qu'eux-mêmes ont développés. Les exemples de "biopiratage" abondent. Une certaine herbe médicinale Thai, Plao Noi, a été brevetée par une compagnie japonaise, et les Thais ont perdu les droits de vente. L'Université du Wisconsin a breveté les gènes d'une plante succulante venant de l'Afrique de l'Ouest. Par conséquent, il se peut que les produits manipulés artificiellement nuisent aux marchés des producteurs traditionnels de sucre naturel. En plus, une compagnie des Etats-Unis a poursuivi les exportateurs de fèves, prétendant que les fèves semées par des générations de fermiers Mexicains impiètent sur leur propre brevet de monopole.

CE NOUS APPELLENT A L'ACTION



((Qu'allons-nous) faire alors?)

- 1) **Ajouter notre nom à la lettre provenant de toute les congrégations de Sainte-Croix adressée à la Banque mondiale/FMI demandant l'annulation immédiate de la dette.** La lettre se trouve à l'internet: www.holycrossjustice.org. S'il-vous-plait, signer avant le 20 avril, avant les réunions de la Banque mondiale/FMI.
- 2) **S'engager dans la campagne pour rendre les corporations américaines et Canadiennes plus responsables dans leurs activités mondiales** en se mettant en contacte avec "International Right to Know" (E.U.)—à l'internet: www.irk.org ou avec Développement et Paix: 800-494-1401 et 888-234-8533 (Canada seulement).
- 3) **Se mettre au courant des problèmes économiques et des actions à prendre en vous abonnant au bulletin trimestriel venant de "Holy Cross Global Economic Justice Network."** Adressez-vous: Sisters of the Holy Cross Congregation Justice Coordinator, 400 Bertrand Annex—Saint Mary's, Notre Dame, Indiana 46556-5018, (219) 284-5303 ou ann@cscsisters.org.
- 4) **Faire partie de "Earth Charter Initiative"**—c'est un mouvement mondial qui s'engage à promouvoir des changements pour nous conduire vers un avenir plus favorable à l'écologie. Discuter "Earth Charter" et ses implications dans votre communauté et encourager vos amis et collègues de souscrire au charter à leur site internet: www.earthcharter.org.
- 5) **Partager votre histoire sur l'impacte de la globalisation économique et le "libre échange" dans votre milieu local**—faire parvenir au Bureau de Sainte-Croix Internationale pour la Justice. Ces nouvelles seront postées à l'internet HCLJO pour informer la famille Sainte-Croix des situations qui existent chez vous.
- 6) **Inviter les membres de votre communauté à participer au travail de justice économique.** Partager le prospectus avec des amis/es, des collègues et des groupes communautaires. Leur demander de le faire circuler dans leur milieu, dans leur réseau d'amis et de connaissances. Ensemble, écrire des lettres et des articles pour les journaux, faire pression sur nos représentants élus, promouvoir des débats publics concernant les problèmes signalés dans le prospectus.
- 7) **Attendre attentivement—il y aura d'autres informations prochainement dans le Bulletin HCLJO.**



((Resources))

Reseau Jubilé Etats-Unis

222 East Capitol Street
Washington, DC 20003-1036, USA
Telephone: (202) 783-3566
E-mail: coord@j2000usa.org
www.j2000usa.org

Jubilé Sud

c/o FDC Philippines
34 Matiyaga Street
Central District, Quezon City, Philippines
Telephone: (632) 921-1985
E-mail: jubileesouth@skynet.net
www.jubileesouth.net

Frontières Communes

15 Gervais Drive, Suite 305, Don Mills,
Ontario, M3C 1Y8 Canada
Telephone: (416) 443-9244
E-mail: comfront@web.ca
www.web.net/comfront

Attention-l'Echange Mondial

215 Pennsylvania Avenue S.E.
Washington, DC 20003, USA
Telephone: (202) 546-4996
E-mail: gtwinfo@citizen.org
www.tradewatch.org

Amis de la Terre Internationale

P.O. Box 19199, 1000 GD
Amsterdam, The Netherlands
Telephone: +31-20-6221369
E-mail: foei@foei.org
www.foei.org

Campagne por la Dette Ecologique

Amis de la Terre Internationale ou
Accion Ecologica
Alejandro de Valdez N24-33 y La Gasca
Casilla 17-15-246C, Ecuador
Telephone: 593-2-547516 / 527583
E-mail: institut@hoy.net
www.ecuanex.net/accion/

Reseau du Tiers-Monde

228 Macalister Road
10400 Penang, Malaysia
Telephone: 60-4-2266728
E-mail: twm@igc.apc.org
www.twnside.org.sg



**Pour plus d'information,
vous adresser à:**



Sisters of the Holy Cross
পবিত্র ক্রুশ ভগিনীগণ
Irmãs da Santa Cruz
Hermanas de la Santa Cruz

Commission sur la Justice

Sisters of the Holy Cross
400 Bertrand Annex—Saint Mary's
Notre Dame, IN 46556-5018, USA
Telephone: (219) 284-5991
E-mail: ann@cscsisters.org
www.cscsisters.org

HOLY CROSS
INTERNATIONAL
JUSTICE
OFFICE



**Bureau de Sainte-Croix
Internationale pour la Justice**

403 Bertrand Annex—Saint Mary's
Notre Dame, IN 46556-5018, USA
Telephone: (219) 284-5366
E-mail: mturgi@igc.org
www.holycrossjustice.org